



CCATM – Ham-sur-Heure/Nalinnes
A l'attention du Président
Chemin d'Oultre-Heure, 20
6120 HAM-SUR-HEURE

Namur, le 10/08/2023

**Objet : Demande de permis unique relative à l'implantation d'un projet de parc éolien à Thuin, entre Ragnies, Thuillies et Donstiennes.
Invitation à la réunion d'information du public**

Madame, Monsieur,

La société New Wind, dont le siège social est situé 2, Avenue des Dessus de Lives – 5101 Loyers, prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à un projet d'implantation d'un parc de 4 éoliennes d'une puissance totale maximale de 25 MW sur le territoire des Ville et Communes de Thuin.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, cette demande de permis sera présentée en salle pour donner l'information au public et permettre d'alimenter une étude d'incidences sur l'environnement, avant le dépôt de la demande d'autorisation.

En tant que responsable du projet, nous vous invitons à participer à cette réunion, qui aura lieu le mercredi 6 septembre 2023 de 19H à 21h à la Grange de la Dîme, Distillerie de Biercée, Rue de la Roquette, 36, 6532 Thuin (Ragnies).

Vous souhaitant bonne réception de la présente invitation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Henriet F

New Wind sprl
2, Avenue des Dessus de Lives
B- 5101 NAMUR
RPM BGE808 271 702

Tel : +32 (0) 473 29 13 82 Mail : newwind@icloud.com



CCATM – Lobbes
A l'attention du Président
Rue du Pont, 1
6540 LOBBES

Namur, le 10/08/2023

**Objet : Demande de permis unique relative à l'implantation d'un projet de parc éolien à Thuin, entre Ragnies, Thuillies et Donstiennes.
Invitation à la réunion d'information du public**

Madame, Monsieur,

La société New Wind, dont le siège social est situé 2, Avenue des Dessus de Lives – 5101 Loyers, prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à un projet d'implantation d'un parc de 4 éoliennes d'une puissance totale maximale de 25 MW sur le territoire des Ville et Communes de Thuin.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, cette demande de permis sera présentée en salle pour donner l'information au public et permettre d'alimenter une étude d'incidences sur l'environnement, avant le dépôt de la demande d'autorisation.

En tant que responsable du projet, nous vous invitons à participer à cette réunion, qui aura lieu le mercredi 6 septembre 2023 de 19H à 21h à la Grange de la Dîme, Distillerie de Biercée, Rue de la Roquette, 36, 6532 Thuin (Ragnies).

Vous souhaitant bonne réception de la présente invitation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Henriet F

New Wind sprl
2, Avenue des Dessus de Lives
B- 5101 NAMUR
RPM BGE808 271 702

Tel : +32 (0) 473 29 13 82 Mail : newwind@icloud.com

CCATM – Merbes-le-Château
A l'attention du Président
Rue Saint Martin, 71
6567 MERBES-LE-CHATEAU

Namur, le 10/08/2023

**Objet : Demande de permis unique relative à l'implantation d'un projet de parc éolien à Thuin, entre Ragnies, Thuillies et Donstiennes.
Invitation à la réunion d'information du public**

Madame, Monsieur,

La société New Wind, dont le siège social est situé 2, Avenue des Dessus de Lives – 5101 Loyers, prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à un projet d'implantation d'un parc de 4 éoliennes d'une puissance totale maximale de 25 MW sur le territoire des Ville et Communes de Thuin.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, cette demande de permis sera présentée en salle pour donner l'information au public et permettre d'alimenter une étude d'incidences sur l'environnement, avant le dépôt de la demande d'autorisation.

En tant que responsable du projet, nous vous invitons à participer à cette réunion, qui aura lieu le mercredi 6 septembre 2023 de 19H à 21h à la Grange de la Dîme, Distillerie de Biercée, Rue de la Roquette, 36, 6532 Thuin (Ragnies).

Vous souhaitant bonne réception de la présente invitation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Henriet F

CCATM – Thuin
A l'attention du Président
Grand Rue, 36
6530 THUIN

Namur, le 10/08/2023

**Objet : Demande de permis unique relative à l'implantation d'un projet de parc éolien à Thuin, entre Ragnies, Thuillies et Donstiennes.
Invitation à la réunion d'information du public**

Madame, Monsieur,

La société New Wind, dont le siège social est situé 2, Avenue des Dessus de Lives – 5101 Loyers, prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à un projet d'implantation d'un parc de 4 éoliennes d'une puissance totale maximale de 25 MW sur le territoire des Ville et Communes de Thuin.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, cette demande de permis sera présentée en salle pour donner l'information au public et permettre d'alimenter une étude d'incidences sur l'environnement, avant le dépôt de la demande d'autorisation.

En tant que responsable du projet, nous vous invitons à participer à cette réunion, qui aura lieu le mercredi 6 septembre 2023 de 19H à 21h à la Grange de la Dîme, Distillerie de Biercée, Rue de la Roquette, 36, 6532 Thuin (Ragnies).

Vous souhaitant bonne réception de la présente invitation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Henriet F

CCATM – Walcourt
A l'attention du Président
Place de l'Hôtel de Ville, 3-5
5650 WALCOURT

Namur, le 10/08/2023

**Objet : Demande de permis unique relative à l'implantation d'un projet de parc éolien à Thuin, entre Ragnies, Thuillies et Donstiennes.
Invitation à la réunion d'information du public**

Madame, Monsieur,

La société New Wind, dont le siège social est situé 2, Avenue des Dessus de Lives – 5101 Loyers, prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à un projet d'implantation d'un parc de 4 éoliennes d'une puissance totale maximale de 25 MW sur le territoire des Ville et Communes de Thuin.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, cette demande de permis sera présentée en salle pour donner l'information au public et permettre d'alimenter une étude d'incidences sur l'environnement, avant le dépôt de la demande d'autorisation.

En tant que responsable du projet, nous vous invitons à participer à cette réunion, qui aura lieu le mercredi 6 septembre 2023 de 19H à 21h à la Grange de la Dîme, Distillerie de Biercée, Rue de la Roquette, 36, 6532 Thuin (Ragnies).

Vous souhaitant bonne réception de la présente invitation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Henriet F

Collège des Bourgmestre et Echevins
Maison Communale de Beaumont
Grand Place, 11
6500 BEAUMONT

Namur, le 10/08/2023

**Objet : Demande de permis unique relative à l'implantation d'un projet de parc éolien à Thuin, entre Ragnies, Thuillies et Donstiennes.
Invitation à la réunion d'information du public**

Madame, Monsieur,

La société New Wind, dont le siège social est situé 2, Avenue des Dessus de Lives – 5101 Loyers, prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à un projet d'implantation d'un parc de 4 éoliennes d'une puissance totale maximale de 25 MW sur le territoire des Ville et Communes de Thuin.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, cette demande de permis sera présentée en salle pour donner l'information au public et permettre d'alimenter une étude d'incidences sur l'environnement, avant le dépôt de la demande d'autorisation.

En tant que responsable du projet, nous vous invitons à participer à cette réunion, qui aura lieu le mercredi 6 septembre 2023 de 19H à 21h à la Grange de la Dîme, Distillerie de Biercée, Rue de la Roquette, 36, 6532 Thuin (Ragnies).

Vous souhaitant bonne réception de la présente invitation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Henriet F

Collège des Bourgmestre et Echevins
Maison Communale de Ham-sur-Heure-Nalinnes
Chemin d'Oulre-Heure, 20
6120 HAM-SUR-HEURE

Namur, le 10/08/2023

**Objet : Demande de permis unique relative à l'implantation d'un projet de parc éolien à Thuin, entre Ragnies, Thuillies et Donstiennes.
Invitation à la réunion d'information du public**

Madame, Monsieur,

La société New Wind, dont le siège social est situé 2, Avenue des Dessus de Lives – 5101 Loyers, prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à un projet d'implantation d'un parc de 4 éoliennes d'une puissance totale maximale de 25 MW sur le territoire des Ville et Communes de Thuin.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, cette demande de permis sera présentée en salle pour donner l'information au public et permettre d'alimenter une étude d'incidences sur l'environnement, avant le dépôt de la demande d'autorisation.

En tant que responsable du projet, nous vous invitons à participer à cette réunion, qui aura lieu le mercredi 6 septembre 2023 de 19h à 21h à la Grange de la Dîme, Distillerie de Biercée, Rue de la Roquette, 36, 6532 Thuin (Ragnies).

Vous souhaitant bonne réception de la présente invitation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Henriet F

Collège des Bourgmestre et Echevins
Maison Communale de Lobbes
Rue du Pont, 1
6540 LOBBES

Namur, le 10/08/2023

**Objet : Demande de permis unique relative à l'implantation d'un projet de parc éolien à Thuin, entre Ragnies, Thuillies et Donstiennes.
Invitation à la réunion d'information du public**

Madame, Monsieur,

La société New Wind, dont le siège social est situé 2, Avenue des Dessus de Lives – 5101 Loyers, prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à un projet d'implantation d'un parc de 4 éoliennes d'une puissance totale maximale de 25 MW sur le territoire des Ville et Communes de Thuin.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, cette demande de permis sera présentée en salle pour donner l'information au public et permettre d'alimenter une étude d'incidences sur l'environnement, avant le dépôt de la demande d'autorisation.

En tant que responsable du projet, nous vous invitons à participer à cette réunion, qui aura lieu le mercredi 6 septembre 2023 de 19h à 21h à la Grange de la Dîme, Distillerie de Biercée, Rue de la Roquette, 36, 6532 Thuin (Ragnies).

Vous souhaitant bonne réception de la présente invitation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Henriet F



Collège des Bourgmestre et Echevins
Maison Communale de Merbes-le-Château
Rue Saint Martin, 71
6567 MERBES-LE-CHATEAU

Namur, le 10/08/2023

**Objet : Demande de permis unique relative à l'implantation d'un projet de parc éolien à Thuin, entre Ragnies, Thuillies et Donstiennes.
Invitation à la réunion d'information du public**

Madame, Monsieur,

La société New Wind, dont le siège social est situé 2, Avenue des Dessus de Lives – 5101 Loyers, prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à un projet d'implantation d'un parc de 4 éoliennes d'une puissance totale maximale de 25 MW sur le territoire des Ville et Communes de Thuin.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, cette demande de permis sera présentée en salle pour donner l'information au public et permettre d'alimenter une étude d'incidences sur l'environnement, avant le dépôt de la demande d'autorisation.

En tant que responsable du projet, nous vous invitons à participer à cette réunion, qui aura lieu le mercredi 6 septembre 2023 de 19H à 21h à la Grange de la Dîme, Distillerie de Biercée, Rue de la Roquette, 36, 6532 Thuin (Ragnies).

Vous souhaitant bonne réception de la présente invitation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Henriet F

New Wind sprl
2, Avenue des Dessus de Lives
B- 5101 NAMUR
RPM BGE808 271 702

Tel : +32 (0) 473 29 13 82 Mail : newwind@icloud.com



Collège des Bourgmestre et Echevins
Maison Communale de Thuin
Grand Rue, 36
6530 THUIN

Namur, le 10/08/2023

**Objet : Demande de permis unique relative à l'implantation d'un projet de parc éolien à Thuin, entre Ragnies, Thuillies et Donstiennes.
Invitation à la réunion d'information du public**

Madame, Monsieur,

La société New Wind, dont le siège social est situé 2, Avenue des Dessus de Lives – 5101 Loyers, prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à un projet d'implantation d'un parc de 4 éoliennes d'une puissance totale maximale de 25 MW sur le territoire des Ville et Communes de Thuin.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, cette demande de permis sera présentée en salle pour donner l'information au public et permettre d'alimenter une étude d'incidences sur l'environnement, avant le dépôt de la demande d'autorisation.

En tant que responsable du projet, nous vous invitons à participer à cette réunion, qui aura lieu le mercredi 6 septembre 2023 de 19H à 21h à la Grange de la Dîme, Distillerie de Biercée, Rue de la Roquette, 36, 6532 Thuin (Ragnies).

Vous souhaitant bonne réception de la présente invitation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Henriet F

New Wind sprl
2, Avenue des Dessus de Lives
B- 5101 NAMUR
RPM BGE808 271 702

Tel : +32 (0) 473 29 13 82 Mail : newwind@icloud.com

Collège des Bourgmestre et Echevins
Maison Communale de Walcourt
Place de l'Hôtel de Ville, 3-5
5650 WALCOURT

CSD Ingénieurs Conseils, [REDACTED]
Av Prince de Liège, 72
5100 NAMUR

Namur, le 10/08/2023

Namur, le 10/08/2023

**Objet : Demande de permis unique relative à l'implantation d'un projet de parc éolien à Thuin, entre Ragnies, Thuillies et Donstiennes.
Invitation à la réunion d'information du public**

Madame, Monsieur,

La société New Wind, dont le siège social est situé 2, Avenue des Dessus de Lives – 5101 Loyers, prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à un projet d'implantation d'un parc de 4 éoliennes d'une puissance totale maximale de 25 MW sur le territoire des Ville et Communes de Thuin.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, cette demande de permis sera présentée en salle pour donner l'information au public et permettre d'alimenter une étude d'incidences sur l'environnement, avant le dépôt de la demande d'autorisation.

En tant que responsable du projet, nous vous invitons à participer à cette réunion, qui aura lieu le mercredi 6 septembre 2023 de 19H à 21h à la Grange de la Dîme, Distillerie de Biercée, Rue de la Roquette, 36, 6532 Thuin (Ragnies).

Vous souhaitant bonne réception de la présente invitation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Henriet F

**Objet : Demande de permis unique relative à l'implantation d'un projet de parc éolien à Thuin, entre Ragnies, Thuillies et Donstiennes.
Invitation à la réunion d'information du public**

Madame, Monsieur,

La société New Wind, dont le siège social est situé 2, Avenue des Dessus de Lives – 5101 Loyers, prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à un projet d'implantation d'un parc de 4 éoliennes d'une puissance totale maximale de 25 MW sur le territoire des Ville et Communes de Thuin.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, cette demande de permis sera présentée en salle pour donner l'information au public et permettre d'alimenter une étude d'incidences sur l'environnement, avant le dépôt de la demande d'autorisation.

En tant que responsable du projet, nous vous invitons à participer à cette réunion, qui aura lieu le mercredi 6 septembre 2023 de 19H à 21h à la Grange de la Dîme, Distillerie de Biercée, Rue de la Roquette, 36, 6532 Thuin (Ragnies).

Vous souhaitant bonne réception de la présente invitation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Henriet F

SPW – Fonctionnaire Technique
Dir Ext Charleroi, Mr Vanderwegen
Rue de l'Ecluse, 22
6000 CHARLEROI

DGO3 - Direction Générale ARNE
Mr Marc Peerts
Av Prince de Liège, 15

5100 NAMUR

Namur, le 10/08/2023

Namur, le 10/08/2023

**Objet : Demande de permis unique relative à l'implantation d'un projet de parc éolien à Thuin, entre Ragnies, Thuillies et Donstiennes.
Invitation à la réunion d'information du public**

Madame, Monsieur,

La société New Wind, dont le siège social est situé 2, Avenue des Dessus de Lives – 5101 Loyers, prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à un projet d'implantation d'un parc de 4 éoliennes d'une puissance totale maximale de 25 MW sur le territoire des Ville et Communes de Thuin.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, cette demande de permis sera présentée en salle pour donner l'information au public et permettre d'alimenter une étude d'incidences sur l'environnement, avant le dépôt de la demande d'autorisation.

En tant que responsable du projet, nous vous invitons à participer à cette réunion, qui aura lieu le mercredi 6 septembre 2023 de 19h à 21h à la Grange de la Dîme, Distillerie de Biercée, Rue de la Roquette, 36, 6532 Thuin (Ragnies).

Vous souhaitant bonne réception de la présente invitation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Henriet F

**Objet : Demande de permis unique relative à l'implantation d'un projet de parc éolien à Thuin, entre Ragnies, Thuillies et Donstiennes.
Invitation à la réunion d'information du public**

Madame, Monsieur,

La société New Wind, dont le siège social est situé 2, Avenue des Dessus de Lives – 5101 Loyers, prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à un projet d'implantation d'un parc de 4 éoliennes d'une puissance totale maximale de 25 MW sur le territoire des Ville et Communes de Thuin.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, cette demande de permis sera présentée en salle pour donner l'information au public et permettre d'alimenter une étude d'incidences sur l'environnement, avant le dépôt de la demande d'autorisation.

En tant que responsable du projet, nous vous invitons à participer à cette réunion, qui aura lieu le mercredi 6 septembre 2023 de 19h à 21h à la Grange de la Dîme, Distillerie de Biercée, Rue de la Roquette, 36, 6532 Thuin (Ragnies).

Vous souhaitant bonne réception de la présente invitation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Henriet F

SPW DGO4 – Fonctionnaire Délégué
Mr Raphaël Stokis
Rue de l'Ecluse, 22
6000 CHARLEROI

DGO4 - Direction Générale ATLPE
Mme Annick Fourmeaux
Rue des Brigades d'Irlande, 1
5100 NAMUR

5100 NAMUR

Namur, le 10/08/2023

Namur, le 10/08/2023

**Objet : Demande de permis unique relative à l'implantation d'un projet de parc éolien à Thuin, entre Ragnies, Thuillies et Donstiennes.
Invitation à la réunion d'information du public**

Madame, Monsieur,

La société New Wind, dont le siège social est situé 2, Avenue des Dessus de Lives – 5101 Loyers, prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à un projet d'implantation d'un parc de 4 éoliennes d'une puissance totale maximale de 25 MW sur le territoire des Ville et Communes de Thuin.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, cette demande de permis sera présentée en salle pour donner l'information au public et permettre d'alimenter une étude d'incidences sur l'environnement, avant le dépôt de la demande d'autorisation.

En tant que responsable du projet, nous vous invitons à participer à cette réunion, qui aura lieu le mercredi 6 septembre 2023 de 19h à 21h à la Grange de la Dîme, Distillerie de Biercée, Rue de la Roquette, 36, 6532 Thuin (Ragnies).

Vous souhaitant bonne réception de la présente invitation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Henriet F

**Objet : Demande de permis unique relative à l'implantation d'un projet de parc éolien à Thuin, entre Ragnies, Thuillies et Donstiennes.
Invitation à la réunion d'information du public**

Madame, Monsieur,

La société New Wind, dont le siège social est situé 2, Avenue des Dessus de Lives – 5101 Loyers, prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à un projet d'implantation d'un parc de 4 éoliennes d'une puissance totale maximale de 25 MW sur le territoire des Ville et Communes de Thuin.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, cette demande de permis sera présentée en salle pour donner l'information au public et permettre d'alimenter une étude d'incidences sur l'environnement, avant le dépôt de la demande d'autorisation.

En tant que responsable du projet, nous vous invitons à participer à cette réunion, qui aura lieu le mercredi 6 septembre 2023 de 19h à 21h à la Grange de la Dîme, Distillerie de Biercée, Rue de la Roquette, 36, 6532 Thuin (Ragnies).

Vous souhaitant bonne réception de la présente invitation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Henriet F

Pôle Aménagement du Territoire
Mr Samuël Saelens
Rue du Vertbois, 13c
4000 LIEGE

Namur, le 10/08/2023

**Objet : Demande de permis unique relative à l'implantation d'un projet de parc éolien à Thuin, entre Ragnies, Thuillies et Donstiennes.
Invitation à la réunion d'information du public**

Madame, Monsieur,

La société New Wind, dont le siège social est situé 2, Avenue des Dessus de Lives – 5101 Loyers, prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à un projet d'implantation d'un parc de 4 éoliennes d'une puissance totale maximale de 25 MW sur le territoire des Ville et Communes de Thuin.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, cette demande de permis sera présentée en salle pour donner l'information au public et permettre d'alimenter une étude d'incidences sur l'environnement, avant le dépôt de la demande d'autorisation.

En tant que responsable du projet, nous vous invitons à participer à cette réunion, qui aura lieu le mercredi 6 septembre 2023 de 19h à 21h à la Grange de la Dîme, Distillerie de Biercée, Rue de la Roquette, 36, 6532 Thuin (Ragnies).

Vous souhaitant bonne réception de la présente invitation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

Henriet F

Demande de permis unique relative à :

La construction et l'exploitation de 4 éoliennes d'une puissance maximale totale de 27,2 MW et d'une cabine de tête, l'aménagement de chemins d'accès et aires de montage, et la pose de câbles électriques sur le territoire communal de Thuin.



8.d - Avis d'affichage et dans la presse

ELAWAN ENERGY WALLONIE

*Avenue des Dessus de Lives, 2
5101 Namur
www.elawan.com*

Personne de contact :

Mr David Culot

Project Developer

benoit.henriet@elawan.com

AVIS OFFICIEL



**Avis de publication
Réunion d'information préalable (RIP)
avant étude d'incidences - Parc de 4 éoliennes à Thuin**

Demande de permis unique de classe 1, relative à la construction et l'exploitation de 4 éoliennes d'une puissance totale maximale de 25 MW, sur des terrains agricoles situés entre Ragnies, Donstiennes et Thuillies.

Demandeur : New Wind sprl, Avenue des Dessus de Lives, 2 à 5101 Namur (Loyers)

Le demandeur informe la population qu'à son initiative une **réunion d'information préalable (RIP)** relative à la réalisation d'une étude d'incidences sur l'environnement sera organisée :

**Mercredi 6 septembre 2023 à 19h00
Distillerie de Biercée, Grange de la Dîme
rue de la Roquette 36 à 6532 Ragnies**

Cette réunion a pour objet :

- de permettre au demandeur de présenter son projet ;
- de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- si une évaluation des incidences est prescrite conformément aux articles D66 §2 et D68 §§2 et 3, de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
- de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur, afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Suite à cette réunion, chacun est invité, dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion d'information, soit pour le **jeudi 21 septembre 2023**, à adresser ses observations et suggestions utiles à la réalisation de l'étude d'incidences sur l'environnement :

- par écrit au Collège Communal de Thuin, Grand Rue, 36 à 6530 Thuin.
 - avec une copie à la société New Wind sprl, Avenue des Dessus de Lives, 2 à 5101 Namur.
- en indiquant ses nom et adresse, ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet, ainsi qu'en présentant les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur, afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toutes informations relatives au projet peuvent être obtenues après la RIP auprès du demandeur :

New Wind sprl, av. des Dessus de Lives, 2, 5101 Namur - jdmont@elawan.be

EURO SPACE CENTER

OBJECTIF FUN

CET ÉTÉ, VIVEZ L'EXPÉRIENCE INÉDITE D'UN ENTRAÎNEMENT D'ASTRONAUTES

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES, TESTS, SIMULATEURS, VOYAGE SPATIAL, VILLAGE MARTIEN...

RÉSERVEZ EN LIGNE ➔ 2€ DE RÉDUCTION PAR TICKET

WWW.EUROSPACECENTER.BE

comptoirs de la bio Nos PROMOS de cette semaine

Forum de GIVET Du 14 au 19 août

*Les vacances sont là !
Faites des pâtisseries avec les enfants et les voisins !*

| | | |
|---|--|---|
| Chocolat lait pâtisserie 70 g Soit 28,90€/kg | Chocolat noir dégustation 100% cacao 70 g - Soit 37,88€/kg | Farine de blé T65 meule 2,5 kg - Soit 2,29€/kg |
| 5,78€ | 3,03€ | 5,72€ |
| 5€ 05 | 2€ 65 | 4€ 95 |
| Farine de blé complet T110 1 kg - Soit 3,19€/kg | Farine de maïs 1 kg - Soit 3€/kg | Farine de sarrasin semi-complète 1 kg - Soit 5,11€/kg |
| 3,19€ | 3€ | 5,11€ |
| 2€ 75 | 2€ 65 | 4€ 35 |

Le plus grand magasin bio de votre région

Route de Beauraing - GIVET - 00.33.3.24.32.89.93

fnac.com **FNAC GIVET**
Forum de Givet - Route de Beauraing
Ouvert de 10h à 19h du lundi au samedi

| | |
|---|--|
| TONDEUSE À BARBE BRAUN SERIES 7 BT7420 NOIR ET GRIS | PACK MACHINE À SODA ET EAU GAZEUSE SODASTREAM ART NOIR AVEC 2 BOUTEILLES FUSE |
| 74,99€ | 129,99€ |
| CALOR ULTRAGLISS ANTI-CALC PLUS FV6832C0 - FER À VAPEUR SEMELLE : DURILIUM AIRGLIDE 2800 WATT NOIR GLAMA/BLEU BORÉAL | MACHINE À CAFÉ NESPRESSO MAGIMIX VERTUO POP NOIR 11729 |
| 74,99€ | 99€ |

Offres valables du 14 au 19 août sur les stocks disponibles

Fnac Givet - route de Beauraing - 08600 Givet
givet@fnac.com

L'état des personnes éjectées stable

LA HESTRE

Les nouvelles sont rassurantes quelques jours après l'incident.

C'est un véritable choc qu'ont connu les habitants de La Hestre, dans l'entité de Manage, ce dimanche après-midi. Alors que le soleil brillait sur la kermesse du village, l'attraction "Rock'n'Roll" a connu une

anomalie. La barre de retenue s'est alors ouverte, libérant sept des personnes qui étaient à son bord.

Bien qu'une personne ait pu sortir de l'hôpital, les autres y sont encore pour diverses raisons. "La jeune fille de dix ans est désormais hors

de danger. Une personne se trouve cependant toujours dans un état grave et est suivie au CHU Tivoli. En ce qui concerne les cinq autres personnes éjectées de l'attraction, trois ont été opérées en orthopédie, une est encore sous le choc et la dernière a quant à elle pu quitter l'hôpital", explique Bruno Pozzoni, bourgmestre de Manage, encore touché par ce qu'il s'est passé ce dimanche.

En plus de ces sept victimes directes de l'incident, des centaines d'autres sont encore sous le choc. Une ligne d'écoute a donc été ouverte pour permettre à ces personnes de discuter avec une aide psychosociale, joignable au 0473/13.24.07. Une salle avait également rapidement été mise à disposition des citoyens pour discuter avec des médecins et des psychologues. "Les personnes qui n'ont pas été blessées ne sortent pas nécessaire-

ment indemnes de ce genre de chose. Il faut également pouvoir leur apporter une aide si elles en ressentent le besoin".

D'après les experts descendus sur place, le système de fermeture et de blocage de l'attraction est cassé. "Des analyses plus approfondies vont avoir lieu pour désormais déterminer si la cassure est à l'origine de l'accident ou si c'est l'accident qui est à l'origine de la cassure. Le forain avait quant à lui été privé de liberté. L'état de santé des deux victimes les plus sévèrement touchées s'est stabilisé. Le forain a donc pu être relaxé", conclut le parquet de Charleroi.

Florian Ducobu



Sept personnes ont été éjectées d'une attraction à la foire de La Hestre... © FABIAN VAN HOVE

Le domaine de Clairefontaine victime de la pluie

GODARVILLE

Le retour du beau temps devrait quelque peu rattraper ce début de saison pluvieux.

C'est l'une des attractions touristiques de l'été en Wallonie, le domaine de Clairefontaine à Godarville propose de nombreuses activités, notamment aquatiques, le tout dans un superbe cadre. Malheureusement, le mois de juillet a rapidement viré à la pluie se répercutant directement dans les chiffres de fréquentation du domaine. La baisse de fréquentation est donc conséquente par rapport à l'année dernière où l'affluence avait été au beau fixe tout au long de la saison.

Alors que la saison avait également très bien débuté à la fin juin, la météo s'est rapidement montrée capricieuse par la suite ayant des conséquences sur la fréquentation du domaine de Clairefontaine. "Nous n'avons pas été gâtés en ce début de saison. Nous avons d'ailleurs constaté une diminution dans la fréquentation du domaine mais cela n'est pas une surprise vu la météo de ce mois de juillet. Nous sommes souvent dépendants de ce facteur-là qui n'a malheureusement pas été de notre côté en ce début de saison", indique Nicolas

Matloka, en charge de la communication pour le domaine de Clairefontaine.

Malgré cette météo capricieuse, une activité a tout de même su tirer son épingle du jeu. "Les pédalos ont rencontré pas mal de succès. Il faut écrire aussi qu'ils sont facilement accessibles et demande peu de temps libre pour pouvoir en bénéficier. Les séances tournent en effet autour des 30 minutes. Avec le retour du soleil, nous nous attendons à rattraper ce début de saison en demi-teinte. Nous voyons d'ailleurs déjà les visiteurs revenir en plus grand nombre ces derniers jours, de bon augure pour la suite", poursuit Nicolas Matloka.

Florian Ducobu

"L'état de santé des deux victimes les plus touchées s'est stabilisé"

WW
NEW WIND

AVIS DE PUBLICATION

Réunion d'information préalable (RIP)

avant étude d'incidences - Parc de 4 éoliennes à Thuin

Demande de permis unique de classe 1, relative à la construction et l'exploitation de 4 éoliennes d'une puissance totale maximale de 25 MW, sur des terrains agricoles situés entre Ragnies, Donstiennes et Thuillies.

Demandeur : New Wind sprl, Avenue des Dessus de Lives, 2 à 5101 Namur (Loyers)

Le demandeur informe la population qu'à son initiative une **réunion d'information préalable (RIP)** relative à la réalisation d'une étude d'incidences sur l'environnement sera organisée :

Mercredi 6 septembre 2023 à 19h00
Distillerie de Biercée, salle du corps de logis
rue de la Roquette 36 à 6532 Ragnies

Cette réunion a pour objet :

- de permettre au demandeur de présenter son projet ;
- de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- si une évaluation des incidences est prescrite conformément aux articles D66 §2 et D68 §§2 et 3, de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
- de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur, afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Suite à cette réunion, chacun est invité, dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion d'information, soit **pour le jeudi 21 septembre 2023**, à adresser ses observations et suggestions utiles à la réalisation de l'étude d'incidences sur l'environnement :

- par écrit au Collège Communal de Thuin, Grand Rue, 36 à 6530 Thuin.
- avec une copie à la société New Wind sprl, Avenue des Dessus de Lives, 2 à 5101 Namur.

en indiquant ses nom et adresse, ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet, ainsi qu'en présentant les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur, afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toutes informations relatives au projet peuvent être obtenues après la RIP auprès du demandeur :

New Wind sprl, av. des Dessus de Lives, 2, 5101 Namur - jdumont@elawan.be

Moissons : la météo a donné du grain à moudre

GEMBOUX

Les années très humides, il faut redoubler de vigilance et d'efficacité pour assurer la conservation des céréales.

Depuis le début du mois de juillet, le soleil et la pluie jouent à saute-mouton et ça n'amuse guère les cultivateurs de céréales. "Tout a bien démarré. La moisson des escourgeons avait commencé en juin et tout s'était passé dans de bonnes conditions", a observé François-Xavier Brasseur. Celui-ci est le responsable des 44 dépôts de la Société coopérative agricole de la Meuse (SCAM), là où seront bientôt stockées 300 000 tonnes de blé et d'escourgeon. "Une petite moitié de la moisson des froments était déjà effectuée avant de voir arriver les grandes pluies". 21 jours d'averses pour le mois de juillet, c'est le scénario météo cauchemard pour les moissons.

Pour lancer les moissonneuses à l'assaut des champs, il faut remplir deux conditions. Les céréa-

les doivent être à maturité mais elles doivent aussi présenter un taux d'humidité inférieur à 14,5%. Et là, ça a sérieusement coïncé ces dernières semaines.

"Trop d'humidité, cela a un impact sur la qualité du grain. Et puis, surtout, cela pourrait mettre en péril leur conservation", rappelle-t-on à la SCAM. Matière vivante, le grain trop humide risquera de germer. Et là, il perd son statut de panifiable, celui qui correspond à la meilleure qualité, pour passer dans la catégorie "fourragère". Il nourrit donc le bétail. Inutile de dire que le prix de vente ne sera pas le même.

L'an dernier, avec un été extrêmement chaud et sec, les cultivateurs ont été confrontés à un autre danger. "Certains ont même arrêté un temps de moissonner, craignant une surchauffe des

engins et un risque d'incendie dans leurs champs", rappelle encore François-Xavier Brasseur.

Sur le site des Isnes, quatre immenses silos d'une quinzaine de mètres de hauteur attendent les précieuses livraisons. Ils pourront contenir 1200 tonnes chacun.

Une fois les céréales rentrées, un autre défi attend Damien François, le responsable du dépôt. "Idéalement, il faudra conserver les grains à une température inférieure à 8 degrés", situe le gestionnaire. "Notre seul outil : la ventilation. Quand l'air extérieur est plus frais, on le fait tourner avec ce système à travers la grande tuyauterie." Les changements climatiques ne simplifient pas la vie des stockeurs de céréales. "Il y a de plus en plus souvent des températures élevées et des nuits trop douces en arrière-saison", constate Damien François. "On ne sait plus donner ce coup de froid quand arrive l'automne." Or, c'est très important pour lutter contre un autre ennemi des stockeurs : le charançon. "Leurs larves se développent à l'intérieur des grains et cela peut faire énormément de dégâts", explique François-Xavier Brasseur. "Une température plus élevée leur permet de se propager très rapidement. C'est d'ailleurs un indicateur. Quand ils prolifèrent, cela fait monter la température de tout le silo, parfois de cinq degrés en une semaine..."

Dans les loges, les grands hangars fermés où sont également stockées les céréales, la ventilation se fait par sol. "Et avant la moisson, tout est parfaitement nettoyé. Cela réduit le risque de prolifération des charançons", insiste Damien François.

Samuel Husquin

Chutes d'arbres entre Anhée et Bouvignes : la route régionale reste fermée "jusqu'à nouvel ordre"

DINANT Des chutes d'arbres provoquées par le vent avaient été constatées samedi matin dans la vallée de la Meuse, entre Anhée et Bouvignes (Dinant), occasionnant des dégâts sur la route N96 mais aussi sur la voie ferrée toute proche. Ce jour-là, les trains avaient été à l'arrêt durant plusieurs heures entre Yvoir et Dinant car des arbres menaçaient les câbles aériens. Après avoir dégagé et sécurisé les lieux, le courant sur les caténaires avait été rétabli et le trafic ferroviaire avait pu reprendre. La route régionale, elle, était restée fermée à la circulation, par mesure de prudence. Selon le mayor de Dinant, Thierry Bodlet, des arbres auraient été fragilisés à cause de l'actuelle alternance entre périodes de pluie et de chaleur. Lundi, à la suite d'une visite sur place des autorités communales avec le DNF (Département de la Nature et des Forêts), la police, les pompiers et la SNCB, il a été décidé que la N 96 resterait fermée. D'après le bourgmestre, la SNCB, propriétaire des lieux, "a été mise en demeure de réaliser la sécurisation dans les plus brefs délais. Ce doit être fait pour jeudi", insiste-t-il.

Aurélie Moreau



AVIS DE PUBLICATION

Réunion d'information préalable (RIP)

avant étude d'incidences - Parc de 4 éoliennes à Thuin

Demande de permis unique de classe 1, relative à la construction et l'exploitation de 4 éoliennes d'une puissance totale maximale de 25 MW, sur des terrains agricoles situés entre Ragnies, Donstiennes et Thuillies.

Demandeur : New Wind sprl, Avenue des Dessus de Lives, 2 à 5101 Namur (Loyers)

Le demandeur informe la population qu'à son initiative une **réunion d'information préalable (RIP)** relative à la réalisation d'une étude d'incidences sur l'environnement sera organisée :

Mercredi 6 septembre 2023 à 19h00
Distillerie de Biercée, salle du corps de logis
rue de la Roquette 36 à 6532 Ragnies

Cette réunion a pour objet :

- de permettre au demandeur de présenter son projet ;
- de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- si une évaluation des incidences est prescrite conformément aux articles D66 §2 et D68 §§2 et 3, de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
- de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur, afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Suite à cette réunion, chacun est invité, dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion d'information, soit **pour le jeudi 21 septembre 2023**, à adresser ses observations et suggestions utiles à la réalisation de l'étude d'incidences sur l'environnement :

- par écrit au Collège Communal de Thuin, Grand Rue, 36 à 6530 Thuin.
- avec une copie à la société New Wind sprl, Avenue des Dessus de Lives, 2 à 5101 Namur.

en indiquant ses nom et adresse, ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet, ainsi qu'en présentant les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur, afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toutes informations relatives au projet peuvent être obtenues après la RIP auprès du demandeur :

New Wind sprl, av. des Dessus de Lives, 2, 5101 Namur - jdumont@elawan.be



■ Devant les quatre silos du dépôt des Isnes de la SCAM (société coopérative agricole de la Meuse), François-Xavier Brasseur et Damien François. © EDA

BOTTE DU HAINAUT

Mixit, un jeu de société créé par trois amis

Romain, Philippe et Marc, trois amis de la région chimacienne partagent la même passion pour les jeux de société. Chaque semaine, ils se retrouvent pour jouer et d'une de leur soirée, est née l'idée de créer leur propre jeu. Mixit est sorti cette semaine !

Vous aimez les blind tests ? Vous êtes incollable en chanson française ? Vous aimez rire ? Les jeux de société rythment vos soirées entre amis ? Vous devriez alors adhérer au jeu lancé par Romain Loussert, Philippe Grandjean et Marc Sibille. Les trois amis de la région chimacienne et froidchapelloise viennent d'éditer leur premier jeu de société : Mixit. « Tout est parti d'un gag et aujourd'hui, notre jeu est un produit fini et est disponible en Belgique, au Luxembourg, en France et en Suisse », se réjouit Marc Sibille, le patron de Lolipop à Chimay.

« On se retrouve une fois par semaine pour jouer. Romain est ostéopathe et Philippe est vétérinaire. On partage cette passion pour les jeux ensemble », ex-

plique-t-il. « Dans nos soirées, on chante, on se réplique en chanson, on mélange les paroles, etc. Et puis au fil de la discussion, on s'est rendu compte qu'il n'existait pas beaucoup de jeux de chanson. On tenait quelque chose... »

SIX BOÎTES DE JEU

C'est donc pendant la période Covid, que les trois amis ont fait travailler leur imagination. « On a écrit une première centaine de chansons. Les paroles sont bousculées, parfois sur les cartes, il y a des phrases, des mots qui permettent de trouver le titre... » Le prototype a ensuite été proposé au festival du jeu de Cannes à la société belge Captain Games. « Une semaine plus tard, l'aventure démarrait », se souvient-il.

Mixit a été édité et mis en vente cette semaine. « Le jeu se compose de six boîtes de la taille d'un jeu de cartes. Chaque boîte, d'une couleur différente (rouge, bleu, mauve, jaune, orange, vert), contient 55 cartes avec chacune deux chansons... Nous avons écrit 1.000 chansons et 660 ont été rete-



Philippe, Romain et Marc ont créé leur propre jeu de société. © D.R.

nues. » Un format facile à emporter à un barbecue, dans le train, en vacances...

Pas de thème particulier en fonction des boîtes, chacune contient de la chanson française variée depuis la fin des années 50. « Il y a de tout, des chansons Disney aussi, des mélodies hyper connues, des chants populaires. Et pour tous les âges, on voulait vraiment que tout le monde s'y retrouve ; l'ado vautré dans le canapé qui dit « ah moi je connais ça », à papy et mamy qui se souviennent. Néanmoins, il

ya un peu plus de chansons de la période années 80-2000 mais cela va aussi jusqu'au début de cette année. »

Et comment y joue-t-on ? « En individuel, en coopératif, grâce au QR Code qui renvoie à une playlist. L'idée c'est vraiment que le jeu s'adapte, bien sûr il y a des règles mais les joueurs font un peu comme ils l'entendent. L'important c'est de rebondir et de passer un bon moment dans une chouette ambiance. »

Gwendoline Fusillier

ACHÈTE MOTORHOMES



Export

7/7

Nous achetons votre motorhome

Au meilleur prix

Paiement bancaire / Cash

Ancien ou Récent

Toute Marque - Tous Modèle

Profilé - Intégrale - Capucine - Van

Sans contrôle technique - Sans garantie

En bon état ou à réparer

exm@outlook.be

Tél : 0475-77-33-33

200042781/BF-B
 200042781

AVIS OFFICIEL



Avis de publication Réunion d'information préalable (RIP) avant étude d'incidences - Parc de 4 éoliennes à Thuin

Demande de permis unique de classe 1, relative à la construction et l'exploitation de 4 éoliennes d'une puissance totale maximale de 25 MW, sur des terrains agricoles situés entre Ragnies, Donstennes et Thuillies.

Demandeur : New Wind sprl, Avenue des Dessus de Lives, 2 à 5101 Namur (Loyers)

Le demandeur informe la population qu'à son initiative une **réunion d'information préalable (RIP)** relative à la réalisation d'une étude d'incidences sur l'environnement sera organisée :

Mercredi 6 septembre 2023 à 19h00
Distillerie de Biercée, Grange de la Dîme
rue de la Roquette 36 à 6532 Ragnies

Cette réunion a pour objet :

- de permettre au demandeur de présenter son projet ;
- de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- si une évaluation des incidences est prescrite conformément aux articles D66 §2 et D68 §§2 et 3, de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
- de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur, afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Suite à cette réunion, chacun est invité, dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion d'information, soit pour le **jeudi 21 septembre 2023**, à adresser ses observations et suggestions utiles à la réalisation de l'étude d'incidences sur l'environnement :

- par écrit au Collège Communal de Thuin, Grand Rue, 36 à 6530 Thuin.
 - avec une copie à la société New Wind sprl, Avenue des Dessus de Lives, 2 à 5101 Namur.
- en indiquant ses nom et adresse, ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet, ainsi qu'en présentant les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur, afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toutes informations relatives au projet peuvent être obtenues après la RIP auprès du demandeur :

New Wind sprl, av. des Dessus de Lives, 2, 5101 Namur - jdumont@elawan.be



Pas moins de 620 jeunes Belges partent cet été pour faire leur rentrée scolaire à l'étranger.

Les jeunes partent de plus en plus tôt étudier à l'étranger

■ Quelque 620 élèves belges s'envolent cet été pour suivre une année de secondaire à l'étranger.

Pour Florine, l'idée a germé pendant les confinements. "Enfermée, j'étais beaucoup sur les réseaux sociaux et j'ai vu tout un tas de témoignages de jeunes partis étudier à l'étranger, confie-t-elle. Cela m'a fait envie." À 16 ans, elle s'apprête à s'envoler pour la Caroline du Nord (États-Unis) pour y suivre toute sa cinquième année secondaire.

Comme Florine, pas moins de 620 jeunes Belges partent cet été pour faire leur rentrée scolaire à l'étranger dans le cadre du Wep (World Education Program), dont un gros groupe ce mercredi, au départ de Zaventem, et plusieurs autres la semaine prochaine. C'est un peu moins que l'année dernière qui avait été exceptionnelle avec 686 élèves en immersion, mais c'est clairement plus qu'en 2019. "Après deux années de pandémie, les élèves étaient impatients de concrétiser enfin leur projet", commente Adrien Buntinx, le directeur de communication du Wep.

Certains feront une deuxième rhéto mais tous n'ont pas attendu d'être diplômés. Cette année, ils sont d'ailleurs 240 à franchir le pas avant la sixième. Et plus de cinquante d'entre eux ont à peine 14 ou 15 ans...

Comment expliquer cet engouement? "Le bouche-à-oreille fonctionne beaucoup, constate encore le porte-parole. En outre, comme le programme existe depuis 35 ans, on a aussi des parents qui ont vécu l'expérience et souhaitent l'offrir à leurs enfants. Ils

la considèrent comme un investissement pour leur avenir, pas seulement en matière de langues étrangères, mais aussi pour développer un tas d'autres compétences." Le budget varie en fonction de la destination et de la durée du voyage (semestre ou année scolaire). "À titre d'exemple, une année aux États-Unis coûte environ 13 000 euros, ce qui comprend pratiquement tout."

Les jeunes sont accueillis dans une famille d'accueil. À leur retour, ils valideront les mois d'études passés à l'étranger dans leur cursus belge. Chaque aventure fait d'ailleurs l'objet d'une sorte de contrat avec l'école belge qui donne son feu vert (ou pas) et en fixe les conditions de reconnaissance (comme réaliser tel ou tel travail, étudier la matière à distance, suivre certains cours, repasser quelques examens...)

"À titre d'exemple, une année aux États-Unis coûte environ 13 000 euros, ce qui comprend pratiquement tout."

Adrien Buntinx

Directeur de communication du Wep (World Education Program)

"Le directeur m'a tout de suite dit oui, témoigne encore Florine. À condition de prendre les cours d'anglais, sciences et histoire, mon année effectuée là-bas sera validée ici." C'est aussi le cas d'une de ses copines de classe qui, elle, a choisi le Canada.

"L'anglais? Ça devrait aller"

La jeune fille n'a pas l'air stressée. "J'ai eu de nombreux contacts avec la famille qui va m'accueillir. Il y a une fille âgée d'un an de plus que moi. L'anglais? Ça devrait aller, je suis en immersion. Et je suis très motivée! Dans l'école où je vais, il y a un tas d'activités. Je vais peut-être opter pour le tennis..." Bien décidée à en profiter à fond, elle ne tire pas de plan sur la comète. "Dans un an, je reviendrai faire ma rhéto en Belgique mais, après, je ne sais pas du tout... j'aimerais bien être sage-femme."

Ce projet se prépare longtemps à l'avance. Les jeunes qui franchiront le pas en 2024-2025 sont en train de boucler le leur.

Monique Baus

EN BREF

Liège

Sept arrestations, dont une judiciaire, à l'ouverture des festivités du 15 août à Liège

Sept arrestations pour troubles à l'ordre public et ivresse, dont une judiciaire, ont été opérées lundi lors de la première journée des festivités du 15 août en Outremeuse. Les traditionnelles festivités du 15 août ont débuté lundi dans la Cité ardente. Les secouristes de la Croix-Rouge ont également pris 22 personnes en charge. Trois fêtards ont été transférés vers des hôpitaux liégeois. (Belga)

Scoutisme

Un camp évacué en raison des orages en province de Luxembourg

Un camp scout d'une cinquantaine de jeunes originaires de la région gantoise a dû être évacué dans la nuit de lundi à mardi en raison d'un violent orage à Straimont, dans la commune d'Herbeumont, a indiqué mardi la bourgmestre de la localité. Elle a souligné "l'attitude des responsables du camp, qui ont vraiment bien géré la situation". Aucun blessé n'est à déplorer. Cinq adolescents ont néanmoins dû être hospitalisés en raison du stress. (Belga)



Réunion d'information préalable (RIP)

avant étude d'incidences - Parc de 4 éoliennes à Thuin

Demande de permis unique de classe 1, relative à la construction et l'exploitation de 4 éoliennes d'une puissance totale maximale de 25 MW, sur des terrains agricoles situés entre Ragnies, Donstiennes et Thuillies.

Demandeur : New Wind sprl, Avenue des Dessus de Lives, 2 à 5101 Namur (Loyers)

Le demandeur informe la population qu'à son initiative une **réunion d'information préalable (RIP)** relative à la réalisation d'une étude d'incidences sur l'environnement sera organisée :

Mercredi 6 septembre 2023 à 19h00
Distillerie de Biercée, salle du corps de logis
rue de la Roquette 36 à 6532 Ragnies

Cette réunion a pour objet :

- de permettre au demandeur de présenter son projet ;
- de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- si une évaluation des incidences est prescrite conformément aux articles D66 §2 et D68 §§2 et 3, de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
- de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur, afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Suite à cette réunion, chacun est invité, dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion d'information, soit pour le **jeudi 21 septembre 2023**, à adresser ses observations et suggestions utiles à la réalisation de l'étude d'incidences sur l'environnement :

- par écrit au Collège Communal de Thuin, Grand Rue, 36 à 6530 Thuin.
- avec une copie à la société New Wind sprl, Avenue des Dessus de Lives, 2 à 5101 Namur.

en indiquant ses nom et adresse, ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet, ainsi qu'en présentant les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur, afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toutes informations relatives au projet peuvent être obtenues après la RIP auprès du demandeur :

New Wind sprl, av. des Dessus de Lives, 2, 5101 Namur - jdumont@elawan.be